

PROCES-VERBAL DE LA REUNION EN DATE DU 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 17 décembre, à 20 h. le Conseil Municipal de la commune de DENICE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la présidence de M Jacques TOURNIER, Maire.

Présents : M. Jacques TOURNIER, Mme Armelle CHEVALIER, M. Jean-François ROCHE, Mme Corinne BODINIER, Ms Didier HERBAUT, Jean-Marie LORGERE, Mme Michelle GIROD-DAVID, M Frédéric LEYVAL, Mmes Martine JUGNET, M. Thierry LEFEBVRE, Mmes Aline NESME, Aline PLANTIN, Pernelle PINET, Ms. Gilbert MUTIN, Cyril PICARD, Mme Marion BESSONNARD.

Absent excusé : Mme Béatrice GAIDON, M. Stéphane MARCHESCHI,

Absent non excusé : M. Thierry LEVRAT

Date de la convocation : 11 Décembre 2024

Secrétaire de Séance : Aline NESME

Monsieur Stéphane MARCHESCHI a donné procuration à Monsieur Didier HERBAUT.

Madame Béatrice GAIDON a donné procuration à Monsieur Jean-Marie LORGERE.

Le procès-verbal de la réunion en date du 30 octobre 2024, diffusé à l'ensemble du Conseil Municipal avant la réunion, est approuvé à l'unanimité. Monsieur le Maire passe alors à l'ordre du jour.

1 – CAVBS

1 – 1 : PLUih

Par délibération du 9 octobre 2024, le conseil communautaire de la CAVBS a arrêté le projet de PLUih. Les communes disposent d'un délai de 3 mois à compter de cette date pour rendre leur avis.

Après vote à bulletins secrets, et par 11 voix pour, 4 contre et 2 abstentions, le projet de PLUih est approuvé par le Conseil Municipal. 6 remarques sont néanmoins émises (1 conseiller municipal est arrivé après le vote).

Cet avis sera joint au dossier du PLUih en vue de l'enquête publique qui se déroulera du 10 février 2025 au 14 mars 2025. Le commissaire enquêteur sera en mairie de DENICE le mardi 25 février de 9 h à 12 h.

1 – 2 : RLPI – Règlement local de publicité intercommunal

Par délibération du 23 septembre 2021, la CAVBS a engagé l'élaboration d'un RLPI, qui édicte des prescriptions à l'égard des publicités, enseignes et préenseignes visibles depuis

toute voie ouverte à la circulation publique. Le projet de RLPI a été arrêté par délibération de la CAVBS le 9 octobre 2024 ; les communes disposent d'un délai de 3 mois à compter de cette date pour se prononcer.

Par 11 voix pour, 2 abstentions et 5 voix contre, le projet de RLPI est accepté.

1 – 3 : Mutualisation du service Administration du droits des sols.

Depuis 2014, la CAVBS a créé un service commun d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. VILLEFRANCHE, qui jusqu'à présent instruisait ses dossiers, souhaite rejoindre ce service.

Par 10 voix pour et 7 abstentions, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention qui actera l'instruction des demandes d'autorisation d'utilisation du droit des sols de la ville de VILLEFRANCHE par la CAVBS (un conseiller municipal s'est absenté lors de l'étude de ce point).

1 – 4 : Syndicat Intercommunal des eaux de l'ouest de VILLEFRANCHE

En raison de la dissolution du syndicat en 2015, les biens meubles et immeubles doivent être mis à la disposition de la CAVBS. Par délibération, le Conseil Municipal acte, à l'unanimité, ce transfert.

2 - Affaires financières

2 – 1 : Tarifs communaux

Les tarifs communaux pour 2025 ne subissent pas d'augmentation. Seule une participation de 50 € est rajoutée pour le chauffage de la salle des fêtes, entre le 1^{er} octobre et le 30 avril, pour les locations à tarif minoré.

2 – 2 : Logements locatifs du Pirevert

La Société Alliade qui achète deux des huit logements du programme de Spécific Immobilier au « Pirevert » ne demande plus de garantie d'emprunt.

2 – 3 : Protection sociale du personnel communal

Au cours de la réunion du 11 septembre, le Conseil Municipal, en application du décret du 20 avril 2022, a accepté de participer à la protection sociale des agents communaux, à hauteur de 7 € par agent et par mois. Le comité social technique a émis un avis favorable à cette participation, qui sera actée par délibération.

3 - Bâtiments communaux

3 – 1 : Salle des fêtes

La remise en état de l'alarme incendie de la salle des fêtes a été réalisée par l'entreprise BERTHOLON de VINDRY-SUR-TURDINE pour un coût de 5 505.29 € TTC.

La remise à niveau du sol de l'entrée de la salle des fêtes sera réalisée par l'entreprise AUBONNET de COURS-LA-VILLE. Il est rappelé que l'entreprise Lefort, qui a effectué les travaux de maçonnerie de la salle des fêtes en 2015/2016, prend à sa charge la facture d'un montant de 2 871.60 € TTC.

4 – Urbanisme

Déclaration préalable accordée tacitement le :

- 15 novembre, pour la pose de panneaux photovoltaïques, 70, route des compagnons,
- 24 novembre, pour la construction d'un abri-voiture, 85 chemin creux,
- 28 novembre, pour la pose de panneaux photovoltaïques, 287, chemin du stade.
- le 8 décembre pour la pose d'une clôture, 71 chemin des gravelles,
- 17 décembre, pour le rehaussement d'un mur, 377, route de Buffavent.

Déclaration préalable accordée le 17 décembre pour la réfection d'un mur de clôture 397, route du Signerin.

Permis de construire accordé :

- le 2 octobre, pour la modification d'aspect extérieur d'une maison sise Route de la Chapelle.
- le 22 octobre, pour la construction d'une maison individuelle d'habitation « le clos du village » lot n° 2.
- le 5 novembre, pour la construction d'une maison individuelle d'habitation « le clos du village » lot n° 1.

Droit de préemption non exercé sur la parcelle D 1010 « Au Bourg ».

5 – Questions et informations diverses.

5 – 1 : Terrain multisport

Il est très souvent utilisé. Son inauguration devrait avoir lieu au printemps.

5 – 2 : Chapelle de Chevennes

Mme Perrine LAON, nouvelle architecte des bâtiments de France, a été contacté le 21 novembre pour la restauration de la Chapelle de Chevennes. Par retour de mail, elle a indiqué qu'elle se renseignait auprès de M. DEFILLON, ingénieur à la conservation régionale des monuments historiques. A ce jour, la commune n'a aucun retour.

5 – 3 : Repas de fin d'année des aînés

Il s'est déroulé le samedi 7 décembre et a été très apprécié aussi bien par les 45 participants que par les organisateurs.

5 – 4 : Marathon du Beaujolais.

L'aide efficace des futurs 20 ans des classes 2025 et 2026 a été très appréciée.

5 – 5 : Camion boucherie

Il est rappelé que le camion boucherie « Le Boeuf Doré » de Liergues s'installe sur la place du village chaque vendredi de 9 h 30 à 12 h.

5 – 6 : Secrétaire de Mairie

Chantal CELLE, secrétaire de mairie, a demandé à bénéficier de ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juillet 2025.

5 – 7 : Vœux du Maire

Ils se dérouleront le vendredi 10 janvier à 19 h à la salle des fêtes.

6 – Tour de table

6 – 1 : Intervention Armelle CHEVALIER.

L'enquête publique du SCOT est terminée. L'arrêt de ce document pourrait se faire en juin 2025.

Le colis de Noël sera distribué le samedi 21 décembre à 22 ménages, 33 personnes seules et 3 personnes en maison de retraite.

La réunion publique de la nouvelle mutuelle communale Mutualp, le 3 décembre 2024, a réuni une soixantaine de personnes.

6 – 2 : Intervention Jean-François ROCHE

La plateforme pour les containers « Route du Moulin » est en cours de réalisation. L'entreprise Thivent effectue les travaux.

Deux peupliers sont tombés « Chemin du Rocher ». Le coût de la coupe de l'un des deux sera partagé entre la commune et le propriétaire du terrain car il est difficile de déterminer à qui il appartient.

Le tracteur John Deere sera livré le 18 décembre. Il est rappelé que l'entreprise MCDA de , à qui le tracteur a été acheté, reprend le tracteur Fiatagri acheté en 1991 et le tracteur New Holland acheté en 2011.

Entre le chemin du Vivian et la montée des cinq chênes, une canalisation d'eaux pluviales qui passe sur un domaine privé n'a jamais été raccordé au réseau. Un devis va être demandé pour cette jonction.

6 – 3 : Intervention Corinne BODINIER

La soirée des nouveaux habitants le vendredi 15 novembre s'est bien passée. Six nouvelles familles étaient présentes.

Le bulletin municipal est en cours de préparation.

6 – 4 : Intervention Didier Herbaut

L'éclairage de l'église a été refait par Total Elec pour un coût de 3 340.19 € TTC

Des détecteurs de fumée ont été installés salle Pierre Polot et au restaurant scolaire.

Le Géoparc Beaujolais a mis à la disposition des communes le court métrage "Le Trésor du Beaujolais", un voyage géologique et touristique qui fait voyager à travers les paysages de notre territoire. <https://22secondes.fromsmash.com/LETRESORDUBEAUJOLAIS>

6 – 5 : Intervention Aline NESME

Aline souhaite savoir si la commune est arrivée à joindre l'architecte qui gère le Château de Malval. Monsieur le Maire lui indique, que malgré toutes ses recherches, il n'a plus d'informations.

Suite à sa demande, Monsieur le Maire lui précise que dans un souci de tranquillité pour le voisinage, le terrain multisport ne sera pas éclairé.

6 – 6 : Intervention Pernelle PINET

3 prises ne fonctionnent pas à la Chapelle de Chevennes et une lampe est à changer.

6 – 7 : Intervention Aline PLANTIN

Petite nouveauté pour l'été prochain, l'AGLB va organiser deux camps. Afin d'aider les parents à les financer deux manifestations seront organisées.

Un après-midi intergénérationnel, rassemblant quelques membres du Club des anciens du Nizerand et les enfants de l'AGLB a été organisée et a été très réussie.

6 – 8 : Intervention Thierry LEFEBVRE

Il faudrait que le propriétaire de la Chapelle de Chevennes soit destinataire d'un courrier de la mairie indiquant que les travaux du bâtiment ne pourront pas être réalisés tant que l'architecte des bâtiments de France n'aura pas donné son avis.

6 – 9 : Intervention Frédéric LEYVAL

La ligne téléphonique est coupée Chemin du Rocher depuis la tempête du 21 novembre. Les services d'Orange ont déjà été sollicités plusieurs fois.

6 – 10 : Intervention Gilbert MUTIN

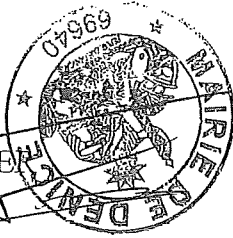
Mr Gilbert MUTIN veut savoir où en est l'ouverture du sentier des écoliers. Mme Corinne BODINIER lui explique que les propriétaires ont été identifiés.

Prochaine réunion du Conseil Municipal courant février.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20.

Le Maire,

J. TOURNIER



La Secrétaire de Séance,

A. NESME

En fin de réunion, intervention de Benoit GRELET, Secrétaire de l'Association PRSD pour savoir si la mairie a des informations nouvelles concernant la déchetterie.